



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 12.07.2019

Numéro de publication: SR01-0000001559

Cantons: VD, BE, FR

Entité de publication:

BDO SA, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

Sur mandat de:

SCOTT Sports SA (CHE-103.535.982)

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Vinoux AG avec SCOTT Sports SA

2. Publication

Organisation transférante:

Vinox AG
CHE-242.922.892
Chaletweg 1
2543 Lengnau BE

Organisation reprenante:

SCOTT Sports SA
CHE-103.535.982
Route du Crochet 17
1762 Givisiez

Publication de la fusion dans la FOSC: 04.07.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

04.10.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

SCOTT Sports SA
Route du Crochet 11
1762 Givisiez